

LES SOURCES EUROPEENNES
DE L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE NOIRE DU XVe AU XIXe SIECLE
QUELLE METHODOLOGIE ?

Simon-Pierre EKANZA

Introduction

Le XVe siècle marque une véritable césure dans le flux des sources et des témoignages historiques. En effet, à partir de cette date, le document européen fait son apparition au détriment des sources arabes exclusivement présents jusque là dans le champ du témoignage historique. Ce changement dans la nature et la provenance des matériaux écrits est lié à la mutation survenue dans le destin du continent. Le XVe siècle, comme on le sait, est le siècle de l'expansion européenne en direction de l'Afrique et du reste du monde. Les Portugais font leur apparition en 1434 sur les côtes d'Afrique noire, après avoir franchi le cap *bojador*. En 1471, ils sont présents à Shama, dix années plus tard, ils sont implantés solidement à El Mina pour deux siècles environ. En 1485, ils atteignent l'embouchure du Rio Zaïre. La caravelle triomphe alors de la caravane, et l'Afrique noire, « définitivement arrachée au Maghreb (...) bascule sans retour sur l'Océan »¹.

La présence européenne sur les côtes entraîne rapidement la production d'œuvres littéraires de nature extrêmement variées, qui constituent aujourd'hui des matériaux précieux pour l'historien africain. La qualité de ces documents qui peuvent être classés en deux grandes catégories : sources narratives et sources d'archives², laisse quelquefois à désirer. Mais il n'empêche qu'ils sont aujourd'hui d'un secours inestimable pour le spécialiste de cette période. Leur utilisation est, on ne plus délicate, et exige un traitement particulier. Un regard critique sur l'ensemble de ces sources paraît nécessaire, quand on sait que ces siècles, qui étaient ceux de la traite, n'étaient pas particulièrement favorables à des récits objectifs sur les Africains. Quelle valeur accorder à ces informations d'origine européenne ? Mais auparavant, il est important de faire connaissance avec ces matériaux écrits : les recenser et se familiariser avec la méthode de leur élaboration peuvent déjà éclairer le lecteur sur leur fiabilité.

I.

Recension des sources écrites d'origine européenne

L'intensité de l'implantation européenne sur le littoral a eu pour corollaire la constitution d'un fonds documentaire très important. Cette littérature sur l'Afrique tropicale, depuis la fin du XVe siècle, est si volumineuse qu'il est impossible d'énumérer, de façon exhaustive, les œuvres ou les auteurs les plus remarquables³. On se contentera de noter, au passage, que ces sources pour l'histoire africaine couvrent essentiellement les régions suivantes : les côtes guinéennes de l'Afrique occidentale, la région du bas-Zaïre et de l'Angola, la vallée du Zambèze et enfin l'Ethiopie. Au sein de cet ensemble, nous nous intéressons aux seuls ouvrages publiés entre 1500 et 1750, période de développement de

¹ P. Chaunu, *L'expansion européenne du XIIe au XVe siècle*, Nouvelle Cléo, Paris, 1969, 396p., p.

² Nous n'examinons dans ces pages que les sources narratives ; les sources d'archives n'ayant pas fait l'objet de publication, demeurent dans leur grande majorité, inexploitées.

³ N'est point prise en compte ici la production littéraire des Africains en langue européenne dont les premiers spécimens, émanant des habitants de la côte, datent du XIXe siècle.

la traite atlantique et aussi de grands bouleversements de la carte politique de ces régions. Du point de vue de la représentation nationale européenne, on peut schématiquement avancer que le XVI^e siècle est fondamentalement portugais ; le XVII^e, d'abord hollandais, mais aussi français et anglais ; le XVIII^e, surtout anglais et français.

1. Les différentes catégories de sources narratives

Les documents européens de cette période peuvent se répartir en deux grandes catégories : d'un côté, les *récits des voyageurs* qui ont eu directement accès aux informations ; et de l'autre côté, les *compilations*, œuvres d'auteurs qui n'ont jamais effectué le voyage sur les côtes africaines, bien qu'ils aient été en contact, directement ou indirectement, avec certaines réalités du monde « exotique ». On donne habituellement à ces compilateurs le nom d' *écrivains en chambre* . Quelques uns parmi eux ont eu à occuper de hautes fonctions liées au commerce outre-mer⁴. Quoiqu'il en soit les méthodes d'élaboration de ces ouvrages répondaient à des modèles communs qu'il convient d'exposer.

2. La mise en ordre des informations

Les voyageurs tenaient en général un journal ou un cahier de notes au cours de la navigation ou du séjour, leurs fonctions leur en faisant dans certains cas obligation. Ce manuscrit a ensuite servi de base à la construction du texte destiné à publication, des documents complémentaires pouvant être consultés. A l'occasion, des emprunts, plus ou moins importants, peuvent être faits. Sont donc transmises des informations d'ordre factuel, mais aussi certaines formes de pensée et d'écriture sont ainsi véhiculées, liées à l'époque. En effet, le récit de voyage, censé apporter un témoignage vivant, révèle parfois des propos qui se sont alimentés à des textes déjà en circulation, le but de ces allusions étant de donner au lecteur un ensemble descriptif cohérent et d'éclairer le lecteur ; il devait aussi adopter un style narratif distrayant, selon le goût de l'époque ; ce qui semble avoir rendu la frontière de plus en plus tenue avec la littérature romanesque, contestée, parce que purement fictive.

Quant aux compilateurs ou *écrivains en chambre*, ils se sont contentés de puiser leurs informations dans les ouvrages publiés antérieurement. C'est le cas du néerlandais, Olfert Dapper dont la *Description de l'Afrique*, écrite en 1668, fut traduite en français en 1686. Cet auteur s'est énormément fondé sur son prédécesseur, Pieter de Marees (1602)⁵ qu'il a largement copié. Les compilateurs associent, d'une manière générale, informations originales et éléments repris dans diverses publications antérieures. Le lecteur ne peut, en conséquence, observer à leur endroit qu'une attitude critique, les informations véhiculées ne devant pas être prises pour argent comptant.

⁴ Ce fut le cas entre autres de Joan de Barros (1496-1570). Ayant eu à séjourner quelques années au fort de Saint Georges d'el Mina, il devint trésorier de la *Casa da India e Mina*, la structure royale d'organisation et de contrôle du commerce extérieur portugais, puis facteur de la Casa, c'est-à-dire directeur des douanes.

⁵ L'ouvrage de Pieter de Marees, dont la traduction française remonte à 1605, revêt un double intérêt : d'une part, il représente l'une des sources les plus anciennes, remarquable par la qualité et le détail des informations fournies ; d'autre part, il se trouve à l'origine d'une longue chaîne d'emprunts entre auteurs.

II

Quelle est la fiabilité des sources européennes ?

Réserveons nos observations aux seules informations recueillies directement par les *auteurs voyageurs*. Celles-ci, en théorie, bénéficient de beaucoup plus de crédit : les auteurs de ces témoignages sont en général des employés réguliers au service des compagnies « officielles » ; ils ont donc eu personnellement accès aux informations. Par ailleurs leurs témoignages couvrent en général des zones considérées comme familières, plus fréquentées, relevant du domaine des compagnies « officielles » et donc d'un commerce réglementaire. Enfin, ces auteurs ne sont pas seulement des marchands venus sur les côtes d'Afrique à la recherche exclusive de l'or et des esclaves. Peu d'entre eux, on peut l'affirmer, étaient prédestinés à participer aux entreprises de commerce ; certains étaient artisans, d'autres chirurgiens-barbiers, fils de pasteur ou pasteurs eux-mêmes. Mais tous ont voyagé en tant qu'employés de l'une des compagnies de commerce européennes. Toutefois, leurs témoignages ne sont pas moins entachés de préjugés, la plupart des informations recueillies se situant au-delà de la date de 1650, c'est-à-dire à une époque où le commerce des esclaves l'emporte sur celui de l'or.

1. L'objet des témoignages

L'objet des témoignages est multiple, mais surtout il est fortement lié aux conditions dans lesquelles les auteurs sont placés pour capter les informations. D'où la nécessité de restituer correctement ces dernières.

Le plus souvent, les voyageurs européens effectuent plutôt des *mouillages* à quelques distances du rivage, particulièrement au cours des premiers siècles. Leurs partenaires commerciaux africains montent alors à bord du navire. Dès cet instant, les Européens se livrent à toutes sortes d'observations, non seulement sur le commerce, mais aussi sur les conditions des échanges. Celles-ci étant liées nécessairement aux événements politiques affectant la région, les informations recueillies au cours des transactions ont forcément concerné les faits politiques et militaires. D'autre part, les voyageurs relèvent les profils des côtes, les éléments saillants du paysage géographique, tout en amassant des informations sur les ressources et les activités des habitants.

En certains lieux, l'*escale* se prolonge de plusieurs semaines. Le voyageur européen a alors la possibilité d'acquérir de plus amples informations sur la région, sur les échanges de civilités, les mœurs et les coutumes, et de saisir, au besoin, les hiérarchies socio-politiques internes⁶. Enfin, dans certains cas, le voyage a pour destination l'un des nombreux forts de la côte. L'auteur a pu y effectuer un séjour de plusieurs mois, voire de plusieurs années, en tant qu'employé⁷. Il a pu alors bénéficier de tout le loisir pour s'informer et recueillir, auprès des courtiers et des serviteurs africains du fort, les éléments d'informations utiles qu'il a, par la suite, recoupé avec ses propres observations et les renseignements obtenus de ses fréquentations. Néanmoins observations et fréquentations

⁶ On peut ici nommer William Smith, employé par la Royal African Company pour lever des plans des établissements des Côtes Occidentales et des dessins des côtes. En 1727, il est de passage le long de la Côte des Quaqua, visite les forts anglais de la Côte de l'Or, avec escale d'un mois à Cape Coast.

⁷ Willem Bosman séjourne pendant treize ans (1688-1702) sur la Côte de l'Or comme employé de la WIC. Il est l'auteur de l'ouvrage, *Description de la Côte d'Or et des Esclaves*, présenté sous forme de lettres adressées à un ami.

ont toujours été limitées à la zone côtière, car aucun européen ne pouvait visiter les Etats de l'intérieur, en dehors de quelques rares ambassades et tentatives d'implantation à l'intérieur qui se soldèrent par des échecs⁸. En conséquence, les relations dont dispose l'historien de cette époque, sont toutes dominées par le rôle joué par les intermédiaires africains dans l'obtention des informations.

Caractérisant ces différentes sources, nous pouvons les classer en quatre catégories. Ces témoignages émanent :

- 1) de récits recueillis non pas directement auprès des intéressés eux-mêmes, mais obtenus auprès d'intermédiaires, en l'occurrence, les marchands africains avec lesquels les Européens pratiquaient les échanges commerciaux ;
- 2) de récits recueillis de la bouche même des populations concernées ;
- 3) de documents écrits de seconde main se confondant avec les compilations ;
- 4) de témoignages *de visu*.

Cette classification peut se ramener aux deux modes d'accès à l'information, plus connus en histoire sous la désignation de sources indirectes et sources directes. Que vaut la qualité de ces sources ? Et quelle attitude observer à leur égard ?

2. la qualité des informations

Quelle valeur accorder aux informations rapportées par les Européens ? La qualité d'une source tient à l'adéquation entre l'auteur qui consigne cette source et l'objet consigné ou mis par écrit. Plus l'auteur est outillé et armé, moins il y a de barrière entre lui et l'événement, et plus il est apte à le comprendre. Il en résulte que la qualité de cette source sera aussi plus grande. D'où la nécessité de s'arrêter, avant toute appréciation, aux modalités de la collecte de ces sources, en commençant par examiner les sources indirectes.

- Les sources indirectes

Dans cette première catégorie de sources, on peut inclure : les récits obtenus auprès des populations intermédiaires et les compilations comme celles de Dapper. L'examen des informations recueillies par l'auteur européen sur la côte, auprès d'intermédiaires étrangers, sur le commerce et les produits de commerce de l'hinterland, conduit à noter l'existence de trois relais :

- le ou les informateurs africains;
- l'interprète, canal de communication, intermédiaire entre l'informateur et l'auteur ;
- l'auteur européen fixant par écrit l'information reçue.

A ce niveau, on enregistre une déperdition de l'élément d'information, plus ou moins importante, selon que l'on a recours ou non à un médiateur, en l'occurrence, l'interprète ; selon aussi le degré de sincérité de l'informateur. Dans le cas où le recours à un médiateur s'impose – on peut s'imaginer que ce fut presque toujours le cas – le degré de déperdition de l'élément d'information sera fonction de la capacité d'assimilation, par l'intermédiaire,

⁸ On peut mentionner les délégations portugaises au près du roi des « Acanes », à « Branna », situé à quatre jours de la côte, ainsi que celles entreprises auprès de plusieurs autres Etats. Toutes ces tentatives de pénétration à l'intérieur du continent s'interrompent dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Les Hollandais, prenant le relais des missions à l'intérieur des terres, au XVIIe siècle, envoient successivement des missions auprès du roi Denkyira, à Kumasi, ainsi qu'auprès du souverain de l'Akyem. Quant aux tentatives d'installation à l'intérieur des terres, elles furent toutes vouées à des échecs.

des techniques de la langue de l'informateur africain et de la langue européenne de l'auteur appelé à transcrire l'information.

Le second problème, bien qu'il soit moindre, n'en existe pas moins : c'est le passage de l'expression orale à l'expression écrite, qui s'opère cette fois-ci, au niveau de l'auteur européen : commerçant ou missionnaire. Celui-ci doit trouver le terme exact, le mot juste, pour traduire par écrit, le plus fidèlement possible, ce que véhicule l'expression orale. Au niveau de l'interprète, à priori, on peut supposer que la déperdition est assez notable ; car, soit volontairement, soit de façon inconsciente, l'interprète opère toujours une sélection de l'information. Dans le cas d'une omission volontaire, c'est parce que l'interprète tient à monnayer l'information qu'il est appelé à communiquer.

- Les sources directes

Ici se pose particulièrement le problème de la compréhension effective de la société africaine dont certains faits et coutumes sont décrits. La juxtaposition de deux sociétés : européenne et africaine qui se traduit, dans la vie quotidienne, par la séparation des hommes dans l'espace – l'Européen vivant au château et l'Africain dans le quartier juxtaposé – ne facilite pas l'intercompréhension. Dans ces conditions, les auteurs sources écrites n'étaient pas dans les conditions les meilleures pour comprendre et connaître la société africaine. Enfin, il faut ajouter que les groupes sociaux africains ont pu aussi donner à voir et à comprendre aux Européens l'image qu'ils entendaient renvoyer de leurs propres sociétés, en fonction des intérêts, mais aussi des dangers représentés par ces nouveaux venus.

Conclusion

Les sources européennes relatives aux côtes africaines, entre le XVe et le XIXe siècle, sont assez importantes du point de vue du nombre, et riches du point de vue du contenu, bien qu'elles soient inégalement réparties. Encore devons-nous reconnaître que ces ouvrages, considérés aujourd'hui comme sources d'histoire, n'avaient que rarement des intentions historiques. Dans leur ensemble, ces relations consistent davantage en des tableaux conçus souvent comme atemporels et animés par la seule présence du voyageur portant son regard sur la réalité qui l'entoure. L'auteur n'indique que rarement le contexte dans lequel il lui a été donné de voir ce qu'il découvrait alors. Les témoins des faits rapportés dans ces écrits, les références d'archives sont presque toujours omis. Il appartient à l'historien d'être attentif à ces menus détails qui ont toute l'importance dans la restitution de la réalité historique.

Par ailleurs, la perception des réalités africaines est forcément tributaire d'une certaine image figée que l'Europe avait du monde outre-atlantique et de l'Afrique en particulier. Cette image, véhiculée d'un auteur à un autre, pour ainsi dire, profondément européenne, n'en a pas moins reposé sur les informations diffusées prioritairement par ceux qui, selon les périodes, ont dominé le commerce ; on ne peut donc négliger les enjeux qu'elle a soutenus. Enfin, on ne saurait négliger les rôles des informateurs africains dans la perception qu'ont eue les Européens des côtes africaines. Toujours est-il que l'étude de ces textes ouvre de nouvelles perspectives au chercheur travaillant sur les côtes de l'Afrique à l'époque moderne. L'apport de ces sources n'est plus à démontrer dans les domaines de l'histoire politique et de l'histoire des échanges, mais aussi dans l'histoire de la flore et de la faune, l'histoire des maladies, de l'éducation des enfants et enfin des cultes locaux./...